



Salle de bain inutilisable

Par **charrlotte**, le **04/04/2012** à **11:29**

bonjour,

je viens d'avoir les clefs d'une location par agence d'un appartement dont la SDB devait être refaite à mon arrivé, pourtant une fois de retour sur les lieux rien n'avait été changé... et après constat d'huissier ce dernier stipule bien SALLE DE BAIN EN MAUVAIS ETAT..

je ne peut emménager dans un appartement sans SDB alors que je paye déjà le loyer !!

que dois je faire pr me faire entendre? quelles sont mes moyens d'expressions et mes droits ?

merciiii

Par **lynaneu6**, le **26/06/2012** à **11:29**

Bonjour,

Il m'arrive presque exactement le même problème sauf que la salle de bain était en cours de réaménagement quand je suis arrivée dans ma nouvelle maison (achat) et j'ai du reprendre tout le travail sauf que l'installateur de la salle de bain m'a laissé tombé et je dois maintenant faire appel à un pro plus sérieux comme <http://www.aufildubain.fr/produits/confort-et-securite.html> ou http://www.installateur-salle-de-bains.com/installateur_salles_de_bains/Morbihan/56. Je sais que j'aurais pu faire quelque chose, réagir plu tot avec les anciens propriétaires mais je n'ai pas pris le temps. Est-ce encore possible? Ce n'est pas rétro-actif?